

DÉPARTEMENT du LOIRET

Arrondissement d'ORLÉANS

A Rebréchien, le 9 janvier 2020

MAIRIE
DE
REBRECHIE
45470

Monsieur le Maire

A

Téléphone 02 38 65 61 15
Télécopie 02 38 65 54 34
E-mail : rebrechien@wanadoo.fr

Monsieur le Directeur Régional,
Direction Orange Centre Val de Loire
52 rue Eugène Turbat
45068 ORLÉANS Cedex 02

Réf : AD/SC
Objet : connexion fibre et relais téléphonie mobile

Monsieur le Directeur,

Je viens par la présente vous informer du mécontentement des élus et des administrés de notre commune sur la communication d'Orange concernant la couverture ADSL, le réseau de téléphonie mobile et la commercialisation par votre groupe de la fibre optique sur notre commune.

En effet depuis quelques années déjà nous sommes en relation avec les services du Département du Loiret afin de savoir à quel moment les différents services proposés par votre entreprise pourront être améliorés. Nous sommes situés juste en périphérie à l'est de la Métropole orléanaise et avons sur notre territoire des zones blanches en matière de desserte ADSL. Plusieurs de nos administrés ont quitté la commune faute d'avoir un débit suffisant pour exercer leur activité ou rester en liaison avec leur entreprise.

La décision du Département du Loiret d'intégrer Rebréchien dans le déploiement en phase 2 de la fibre sur 18 communes du Loiret, nous permettrait de sortir de cette situation de carence numérique. Une réunion publique d'information a eu lieu le 12 juin 2019 sur notre commune organisée par le Conseil Départemental du Loiret à laquelle participait Madame Meynard. Lors de cette réunion elle a informé l'assemblée qu'Orange débiterait la commercialisation de la connexion à la fibre dès la mi-juillet 2019. Sans nouvelles, à son retour de congés début septembre, j'ai pu la recontacter et le délai était reporté à fin novembre. Toujours sans nouvelles de sa part je l'ai à nouveau contactée par téléphone et elle m'a indiqué qu'elle ne pouvait pas nous donner d'information n'ayant pas le planning de déploiement d'Orange sur notre secteur ...

Je ne puis que transmettre cette information aux administrés qui s'impatientent et souhaitaient contracter avec l'opérateur historique que vous êtes. Sans indication précise et devant le désert de communication lors de leurs appels sur la plateforme téléphonique, ils sont nombreux à m'informer qu'ils ont ou vont signer avec SFR.

Pouvez-vous nous apporter une réponse officielle de votre groupe que je puisse communiquer et qui soit réellement suivie d'effet.

Accueil Public
Lundi et jeudi : 16h00-19h00
Mardi, mercredi, vendredi : 8h30-11h30

Le second sujet concerne l'installation sur notre commune d'une antenne relais de téléphonie mobile pour Orange. Là encore plusieurs points de notre commune se trouvent en zone blanche et tout particulièrement les communications en centre bourg dont la Mairie.

Fin 2017 nous avons été contactés par le CIRCET afin de nous proposer l'implantation d'une antenne relais sur notre territoire. Une convention a été signée début 2018 avec ORANGE, une Déclaration Préalable accordée tacitement le 17 septembre 2018, les travaux d'aménage de réseau ENEDIS et le montage de l'antenne au premier semestre 2019. Renseignements pris auprès des services ENEDIS, les travaux ont été réalisés en septembre 2019 et ont même été réglés par ORANGE.

La mise en service de cette antenne relais nous avait été annoncée dans un premier temps avant l'été 2019, puis avant la fin de l'année. Or à ce jour rien n'a été fait et les services d'ORANGE que j'ai contactés m'ont indiqué que ceci n'a pas été programmé et que cette mise en route n'interviendrait pas avant l'été 2020.

Pourriez-vous nous indiquer une date de mise en service de cette antenne relais, toujours dans le but de répondre aux interrogations de nos administrés qui sont nombreux à s'inquiéter de la bonne volonté d'ORANGE à les aider à briser la fracture numérique dans laquelle se trouve notre petite commune rurale.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Alain DARDONVILLE
Maire de REBRÉCHIE



Copie pour information :

- M. NERAUD Vice-Président CD45 Commission du Développement des Territoires
- M. LEGROS Direction des Systèmes d'Information et de l'Innovation CD45

Accueil Public
Lundi et jeudi : 16h00-19h00
Mardi, mercredi, vendredi : 8h30-11h30